




le 10/10/2007,
Première Journée nationale des dys
" donnons la parole aux dys !"

Les dys en Ille et Vilaine

http://www.avenir-dysphasie.asso.fr	http://www.apedys35.org http://www.apedys.org/	http://www.dyspraxie.info/
 ASSOCIATION Avenir DYPHASIE (A.A.D.)	 Apédys35 Dyslexie	 Dyspraxique Mais Fantastique

Adresses utiles en Ille et Vilaine

Institutions :

SMPRE CHRU Rennes	02 99 28 42 99
Service de Médecine Physique et de Réadaptation Enfant Centre du langage CHRU Rennes	02 99 28 95 33

Associations :

ERGO Santé 35	Cabinet Rennes	02 99 45 37 69
	Cabinet Saint Malo	02 99 45 37 69

Ergothérapeutes libéraux :

GIRAUX Caroline	06 09 80 09 14
THIERRY Marie-Laurence	06 18 05 12 20

Dyspraxie de l'enfant et Ergothérapie

La **dyspraxie** est un trouble neuropsychologique peu connu, qui concernerait pourtant 3 % à 6 % des enfants.

C'est un ensemble d'anomalies touchant les fonctions de planification et d'automatisation des gestes volontaires, indépendamment d'un trouble moteur.

L'ergothérapie est une profession paramédicale inscrite au livre IV de la santé publique.

C'est une méthode de rééducation qui vise à améliorer les compétences, les capacités et les fonctions qui forment la base du savoir-faire.

Les ergothérapeutes exercent au sein d'une institution (CHR, CHRU, centre de rééducation..) d'une association ou en libéral.

Le rôle de l'ergothérapeute :

Guider votre enfant vers l'autonomie, en vue d'une meilleure intégration dans son environnement familial, scolaire, de loisirs, social.

La démarche pour accéder à l'ergothérapie :

L'ergothérapeute intervient sur **prescription médicale**.

Votre enfant lui sera adressé par un médecin (généraliste, pédiatre, médecin de rééducation, médecin scolaire, neuro-pédiatre, pédo-psychiatre...)

Avant toute prise en charge, l'ergothérapeute fera différents **bilans** et une **observation** de votre enfant. Ces bilans étalonnés porteront sur les aspects moteurs, sensoriels et cognitifs engagés dans toutes les activités de votre enfant

- Bilan de l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne.
- Bilan moteur et fonctionnel : gestuel, habileté manuelle et préhensions, coordination bimanuelle..
- Bilan des fonctions cognitives : compréhension, concentration, attention, mémoire, logique, orientation temporo-spatiale, gnosies, praxies..
- Bilan du graphisme

A l'issue du bilan, un compte-rendu est transmis au médecin et restitué à la famille.

Si le diagnostic de dyspraxie est posé, des séances de **rééducation** seront prescrites par le médecin.

En fonction des troubles constatés, l'ergothérapeute interviendra directement auprès de votre enfant en séances individuelles, dans son environnement scolaire et en collaboration avec la famille, les enseignants et les autres rééducateurs.

Dans quels buts ?

Pour la vie quotidienne de l'enfant :

Trouver des stratégies pour que les gestes de la vie quotidienne soient réalisables : enfiler un pull, faire ses lacets, se servir à boire..

Proposer et développer des moyens de compensation pour minimiser les obstacles liés à l'environnement : étiquettes de repères, velcro, brosse à dents électrique, couverts adaptés, boîtes de rangement, horloge digitale..

Pour sa scolarité :

Accompagner l'apprentissage du graphisme et si besoin, y suppléer : guide doigt, lettres magnétiques, ordinateur..

Améliorer la manipulation des outils scolaires : règle, ciseaux, compas..

Informier et conseiller les enseignants, leur proposer des adaptations de méthodes et de supports de travail.

Pour ses loisirs :

Préconiser certaines activités plus pertinentes que d'autres.

Proposer des adaptations matérielles pour permettre à l'enfant d'accéder à l'activité qu'il souhaite faire.

Pour son bien-être et son épanouissement :

Informier, conseiller et accompagner l'entourage.

Amener l'enfant à prendre conscience de ses difficultés, à les exprimer pour mieux les contourner.

Lui permettre d'accroître sa confiance en lui et son autonomie quotidienne.